

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Tarbes
NOUILHAN - Commune

Séance du mercredi 17 juin 2026

Délibération N° DE_020_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	9
Date de la convocation : 08/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur HALLOT Raymond.

Présents : Monsieur HALLOT Raymond Monsieur CAPMARTIN Patrice Madame DIDELOT Malvina Madame HALLOT Fabienne Monsieur BALLARDI Daniel Madame LAFFITTE Ariane Madame QUERIOT Coralie Monsieur LAMARQUE-LIZOUNAT Alan
Représentés : Madame ITURRIA Nathalie représentée par Monsieur HALLOT Raymond
Absents et Excusés : Madame BETTONI Myriam

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame LAFFITTE Ariane est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vente de matériels réformés

Le Conseil municipal de Nouilhan,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que plusieurs matériels appartenant à la collectivité ne sont plus utilisés pour les besoins du service public et qu'il convient de les réformer ;

Considérant l'intérêt de procéder à leur cession afin d'optimiser la gestion du patrimoine communal ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser la réforme et la mise en vente des matériels suivants :

Désignation	Quantité	État	Prix de vente
Aspirateur à feuille pour tracteur	1	Fonctionnel	2 000.00 €

Escabeau	1	Fonctionnel	1 000.00 €
Tracteur Massey Ferguson	1	Fonctionnel révisé pour la vente	7 000.00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à leur cession selon les modalités les plus avantageuses pour la collectivité.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur HALLOT Raymond
Président de séance

Madame LAFFITTE Ariane
Secrétaire de séance

